

DOMINIQUE HOLVOET

Préliminaire I *

C'est au printemps que les arbres bourgeonnent et se préparent à donner de beaux fruits ! Le printemps 89 a vu bourgeonner le jardin de quelques analystes belges avec la parution quasi simultanée des premiers numéros de *Préliminaire* et des *Feuillets psychanalytiques du Courtil*. Là sont les fruits ! Les jardins, se sont deux institutions qui, sans être jumelles, ne sont pas sans quelques liens de parenté essentiellement la référence à la psychanalyse lacanienne dans une expérience institutionnelle avec des enfants psychotiques et névrosés graves (1)

Laissant à d'autres le soin d'apprécier les fruits du jardin où je travaille (le Courtil), je me suis tourné avec intérêt vers le jardin du voisin, pas pour un commérage de concierge, mais pour tenter de répondre à une question de jardinier : faut-il croquer la pomme?. Séduisante, elle l'est sans nul doute. Une superbe couverture invite le lecteur à se laisser porter par le vent d'Eole représenté en médaillon. Quatre rubriques organisent la revue, - « Eléments de théorie sur la psychose infantile » - « Cas cliniques » - « Bibliothèque », et enfin un répertoire de mots-clés des séminaires de Lacan qui gravitent autour de deux thèmes: la psychose et l'enfant.

On le voit, *Préliminaire* veut se faire l'écho, ou plutôt l'Eole, d'une recherche pointilleuse et d'un questionnement sur la psychose infantile telle qu'elle se présente dans le travail institutionnel.

Avec Eole, nous pourrions nous demander de quel côté le vent tourne ! Dès l'éditorial, le lecteur apprend que *Préliminaire* ne jouera pas la girouette. Antonio Di Ciaccia, directeur de la revue, se réclame sans réserve de l'enseignement de Jacques Lacan. Le noyau et, me semble-t-il, l'intérêt que les professionnels du secteur peuvent trouver à cette publication, réside dans le postulat du travail de l'Antenne 110 : « être une institution qui se base sur la psychanalyse mais qui ne dispense pas de la psychanalyse » (2) Répondre à ce paradoxe, voilà la tâche novatrice à laquelle les rédacteurs de *Préliminaire* sont convoqués.

Dans ce premier recueil, les auteurs des « cas cliniques » tentent de rendre compte et parfois d'articuler une expérience particulière de travail avec un enfant psychotique. Chaque article s'emploie à mettre à l'épreuve de la clinique la pertinence du champ référentiel de l'Antenne et de ses options théoriques. Entreprise dont la valeur se mesure à la difficulté des questions thérapeutiques et du transfert la dichotomie paraît-elle pas qu'une partie reçus en pratique préliminaire...

Ce temps du travail en institution peut-il par exemple favoriser la formation d'une suppléance à la carence du Nom-du-Père, c'est la question que soulève Bruno de Halleux dans son exposé; Virginio Baio le présente comme un temps qui coïncide avec la mise en acte des trois

L'éditorial dont parle Lacan, le quatrième, le discours analytique, « brillant par son absence » précise Antonio Di Ciaccia. Ce travail préliminaire permet « non seulement de poser un diagnostic différentiel des psychoses mais aussi de «guérir», entre guillemets, des psychoses » (3). L'auteur surprend puis se reprend et précise : « c'est-à-dire qu'au moins la moitié des enfants qui viennent avec un diagnostic psychiatrique de psychose ne se révèlent pas psychotiques de structures » (3) Plusieurs questions surgissent alors ! Quel travail est-il déployé eu égard à ces enfants dont la structure se révèle être dans le champ des névroses ? Les difficultés institutionnelles liées au transfert biaisé, à la contre-indication portée sur l'interprétation, à la position particulière du sujet par rapport à l'institution (et inversement) laissent-elles encore des possibilités de travail ?

Est-ce la préoccupation majeure des promoteurs de *Préliminaire*, la réalité institutionnelle leur apporte sans nul doute d'autres questions dont

celles liées au maniement du transfert dans le champ des névroses n'est pas des moindres. Si ce premier recueil n'ouvre pas ses colonnes à ces questions, on peut s'attendre à les voir déployées dans de prochains numéros.

La question du traitement possible des psychoses infantiles en institution est donc largement dépliée dans ce numéro qui témoigne d'un questionnement pas à pas d'une pratique institutionnelle. Dans ce contexte, le choix du thème repris sous « Bibliothèque » tombe un peu

en fausse note. En effet, malgré la qualité d'un article à la documentation fouillée qui pourra intéresser ceux qui ont des affinités avec les thérapies familiales, on ne comprend pas très bien l'importance que lui accorde la publication. L'avoir repris sous la rubrique « Bibliothèque » ne dissipe pas le malentendu. Peut-être été ici plus approprié de confronter les théories systémiques et l'entreprise psychanalytique ou encore d'interroger la justesse de la position d'un Richter qui tente de qualifier de psychanalytique une certaine forme de thérapie familiale.

A la lecture des « cas cliniques », il est intéressant de noter l'effort et parfois la difficulté des auteurs à qualifier leur travail et par là la position qu'ils y occupent. Nous ne pouvons être d'accord avec Nicole Jaume lorsqu'elle précise que son travail « ne fut en aucune façon d'ordre analytique » (4) car si elle justifie cette affirmation par sa position de non-interprétation, sa définition « d'un lieu et d'un temps permettant la mise en place d'un discours » me semble proprement psychanalytique ; le reste de l'article le corrobore. Monique Marot parle de séance de rééducation ou de travail du corps alors qu'elle nous fait part d'une observation où les questions de la place de l'Autre et de celle du sujet sont centrales. On retrouve ces questions largement développées dans l'article de Véronique Mariage. Comme cette dernière, Bruno de Halleux parle « d'atelier » et tente de préciser ce que l'Antenne met en place pour faire tenir l'édifice psychotique. Sans ambages, Virginio Baio choisit alors le terme de cure, précisant sa particularité d'avoir lieu en institution. Dans son développement il s'interroge, non sur la (fausse) question de la pertinence de la psychanalyse en institution, mais sur celle de la possibilité, dans le cas de la psychose, « de l'application du dispositif opérant dans le cas de la névrose » (5), et de préciser la position d'où l'on peut opérer dans le cas d'une psychose. Bruno de Halleux tente pour sa part de distinguer ce qui serait de l'ordre de « l'acte analytique » avec un sujet psychotique d'avec le champ des effets thérapeutiques propres au signifiant maître.

Dans une période où l'étude du traitement de la psychose infantile soulève plus de questions qu'elle n'en résout et débouche sur un foisonnement de théories aussi disparates que contradictoires, la parution d'une revue comme *Préliminaire* permet d'ouvrir le débat dans une voie précise et rigoureuse qui est celle de la clinique psychanalytique. Déplier ainsi l'avancement du travail de chacun a le mérite d'ouvrir les questions, de les exposer et par la même occasion de s'y exposer ! Si les promoteurs de *Préliminaire* ont pris ce risque, prenez celui de « croquer la pomme », ce n'est qu'un conseil... de jardinier

NOTES

- (1) Ces institutions sont: - l'Antenne 110, Drève des Aubépines, 7, 1320 Genval (Belgique)
Le Courtil, éditeur de Ces feuillets.
- (2) Antonio Di Ciaccia, « Travail préliminaire au traitement des enfants psychotiques », *Préliminaire*, 1, 1989, p. 6.
- (3) Virginio Baio, « L'enfant au gobelet rouge », *ibidem*, p. 50.
- (4) *ibidem* p. 57.
- (5) *ibidem* p. 53.